Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-267310092-20260929-2026_09_29_D15-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/10/2026
Publication : 05/10/2026

CIAS - L'Action Sociale à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 29 septembre 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni le Mardi 29 septembre 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16
Nombre d'administrateurs présents :
17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°03
18 administrateurs présents à partir de la délibération n°04

Nombre d'administrateurs représentés :
6 administrateurs représentés jusqu'à la délibération n°03
7 administrateurs représentés à partir de la délibération n°04

Administrateurs présents :

Guillaume	BEDHET *(à partir de la délibération n°4)*
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
Gérard	GIULIANI
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Monique	NAGORNY
Virginie	NAIRE
Sandrine	POIGNET
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Lucie BLANC	Ayant donné pouvoir à Lina BLANC
Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Carole FONTAINE	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET (à partir de la délibération n°04)
François GAUDIN	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Patrick LATOUR	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO
Marie-Pierre OUVRIER	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Virginie VERNAZ	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Finances - Vivre en Val d'Arly (VVA) – Versement du solde sur la subvention 2026
Rapporteur : M. le Président

Vivre en Val d'Arly (VVA) est une association qui œuvre sur le territoire des six Communes du Haut du Val d'Arly pour favoriser et mettre en œuvre une dynamique de développement social, ainsi que pour promouvoir toute activité à destination de la population.
Cette association, agréée Centre Social par la CAF de la Savoie et labélisée « Maison de services aux Publics » par la Préfecture de Savoie, gère le Centre de loisirs, propose des activités culturelles, éducatives ou sportives, anime un « espace jeunes » et un point information emploi, logement sur le territoire du Val d'Arly…
Cette association contribue à la mise en œuvre de plusieurs actions sociales d'intérêt communautaire portées par le CIAS Arlysère dans le secteur du Val d'Arly.

Par délibération n°14 du 20 février 2025, le Conseil d'administration approuvait la signature d'une convention d'objectifs et de partenariat avec Vivre en Val d'Arly pour les années 2025-2027.

Par délibération n°10 du 5 mars 2026, le CIAS Arlysère a procédé au versement d'un acompte sur subvention 2026 à cette association d'un montant de 53 550 €.

Vivre en Val d'Arly a transmis le rapport financier et le rapport d'activités de l'année 2025 et sollicite une subvention de 85 000 € pour l'année 2026. L'augmentation progressive demandée depuis l'an dernier doit permettre d'absorber la hausse des charges fixes liées à l'agrandissement des locaux avec la salle de l'ancien centre de tri de la poste contiguë aux locaux administratifs.de l'association.

Il est proposé de verser le solde sur la subvention 2026 d'un montant de 31 450 € portant ainsi la subvention pour 2026 à 85 000 €.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve le versement du solde sur subvention 2026 de 31 450 € à Vivre en Val d'Arly ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

CIAS ARLYSERE